

## Probleme pour un td u\_u

Par **Cheshire**, le **25/04/2007** à **22:33**

Bonjour. !))) Image not found or type unknown

Pour un cas pratique en procedure pénale je dois parler du principe d'impartialité au sein d'une affaire où le juge des libertés et de la detention est , pour la meme affaire , egalement magistrat au sein de la chambre d'instrucion ...

Normalement il n'a pas le droit de remplir ces 2 fonctions pour la meme affaire et pour cela je me sert de la loi du 15 juin 2000 sur la présomption d'innocence et les droits des victimes, mais j'ai peur que cela soit un peu leger , mais je ne trouve rien d'autres u\_u ....

Si quelqu'un pouvait m'aider ou du moins m'orienter vers un autre texte cela m'aiderait enormement !

Merci beaucoup

Par **mathou**, le **25/04/2007** à **23:04**

Euh, le pénal n'est pas ma spécialité mais la CEDH pourrait peut-être t'aider ?

Par **Cheshire**, le **25/04/2007** à **23:23**

[quote="mathou":10fgtme0]Euh, le pénal n'est pas ma spécialité mais la CEDH pourrait peut-être t'aider ?[/quote:10fgtme0]

La C.E.D.H ? Comment ça ?

Par **mathou**, le **26/04/2007** à **00:01**

Dans la Convention il y a de nombreuses mentions au procès impartial, équitable, etc... Elle a des influences assez grandes en procédure pénale, donc tu pourrais peut-être t'en servir comme fondement également. Mais je ne me souviens pas des articles.

Par **Cheshire**, le **26/04/2007** à **00:20**

[quote="mathou":1xz56xl5]Dans la Convention il y a de nombreuses mentions au procès impartial, équitable, etc... Elle a des influences assez grandes en procédure pénale, donc tu pourrais peut-être t'en servir comme fondement également. Mais je ne me souviens pas des articles.[/quote:1xz56xl5]

Oh ok je vois de quoi tu parles ... Et bien moi il faut que je prouve que le Juge des Libertés et de la Detention ( J.L.D) ne doit pas être la même personne que le magistrat de la chambre d'instruction pour la même affaire , je ne suis pas sûre de trouver ça dans un cadre aussi

vaste que la C.E.D.H mais je vais faire une petite recherche Image not found or type unknown merci d'avoir essayé de :))

m'aider Image not found or type unknown

Par **bob**, le **26/04/2007** à **11:46**

La CEDH a dégagé les principes d'impartialité objective et subjective il me semble. Cherche dans l'article préliminaire du CPP et dans les notes en dessous tu devrais pouvoir trouver quelque chose aussi.

Par **Thomas06nice**, le **17/07/2007** à **14:48**

Bonjour,

C'est exact, il me semble que c'est un arrêt contre la Belgique (Piersak c/ Belgique) rendu en 1982, qui distingue impartialité objective et subjective. Dans ton cas, l'article 6§1 tend à sanctionner ce cumul de fonctions qui témoigne d'une atteinte à cette impartialité objective (il faut évacuer tout soupçon légitime de partialité à l'égard du justiciable).